



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 10 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle de Saint Julien le Petit, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03 décembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	3	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LACOUTURIERE Michel à SIMON Philippe, SUDRON Frédéric à PLAZANET Mélanie

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : COUPET Georges

Membres absents : DELEFOSSE Laurent

Secrétaire de séance : Delphine GLANGEAUD

FINANCES

Délibération n° 100-2020 : Rénovation école de musique intercommunale : avenant n°2 à la maîtrise d'œuvre

Lors de la conception du projet, il avait été prévu pour l'accès handicapé de l'école de musique intercommunale une rampe. Hors, à la phase PRO, il est apparu que l'implantation de cette rampe empêcherait l'accès aux garages, situés à proximité, utilisés par le CKE. Après réflexion, il a été décidé de demander au cabinet de modifier le projet en installant un élévateur monte handicapés.

Compte tenu de l'avancée du dossier, le cabinet Déloménie a chiffré la reprise des plans d'aménagement, l'adaptation de la notice d'accessibilité, la modification de la déclaration de travaux et du CCTP à 1 050 € HT.

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20201210-DEL-100-2020-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d' :

- **AUTORISER** Madame La Présidente à signer avec le cabinet Déloménie l'avenant n°2 au marché de MOE pour un montant de 1 050 € HT portant le marché à un montant total de 25 890 € HT;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 15 décembre 2020

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

16 DEC. 2020

Publié le :

16 DEC. 2020